

# Candidatures BAFA 2024

(Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'Accueil Collectif de Mineurs)



**Passe ton BAFA pour devenir animateur(trice) en centre de vacances jeunes CCAS**

**L'animation vous intéresse ? Vous voulez passer le BAFA ?  
Voici toutes les réponses à vos questions !**

Être animateur est une véritable mission éducative définie par l'article de l'arrêté du 22 juin 2007, réaffirmée par l'article de 2015. Les ACM (Accueil Collectif de Mineurs) sont un des composants irremplaçables d'éducation à la vie sociale en complémentarité de la famille et de l'école. **En 2024**, un nombre limité de bénéficiaires de notre CMCAS pourra bénéficier de la formation BAFA financée par la CCAS.

**Ces recrues viendront renforcer le réseau d'encadrement des colonies CCAS !**

## LES COLOS, UN LIEU D'ÉMANCIPATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les ACM sont des lieux d'apprentissage de la démocratie par :

- la construction de projets d'activités avec les enfants et les jeunes.
- L'apprentissage de la citoyenneté (la participation, la prise de décision et l'exercice de la responsabilité).
- Une expérience originale du vivre ensemble et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur tous les temps du centre de vacances (vie quotidienne, activités, collectif).
- Des découvertes multiples : nouvelles cultures, nouvelles activités, des milieux environnants divers, des modes de vie différents...

Cet ensemble, enrichi par les conceptions éducatives de l'organisme de formation et par les valeurs portées par les organismes sociaux des IEG, est en lien avec l'Éducation Populaire et vise la formation à une citoyenneté active.

## LA FORMATION POUR DEVENIR ANIMATEUR

Les formations proposées ont pour **objectifs** de préparer les animateurs à :

- encadrer des jeunes.
- construire et mener des projets.
- exercer des responsabilités en étant conscients des enjeux éducatifs, des orientations et des finalités citoyennes.
- participer à ces formations représente donc un réel engagement de votre part.

**Elles se déroulent en 3 étapes :**

- Formation générale (10 jours)
- Stage pratique (14 jours minimum)
- Session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

## CONDITIONS

**Pour toute inscription :**

- Être ayant droit de la CMCAS de Clermont-Le Puy
- Avoir 16 ans au 1er février 2025
- Adresser une lettre de motivation + CV à la CMCAS avant le 15 octobre 2024
- Chaque candidat sera ensuite reçu par le président de la CMCAS durant les vacances scolaires automne.

**Contactez votre CMCAS !**

**!**  
Tout bénéficiaire de cette formation BAFA s'engage à assurer, à minima, deux ans d'encadrement CCAS à l'issue de sa formation et d'une aide ponctuelle à la CMCAS. En cas d'abandon du candidat, les frais engagés par la CMCAS seront dus par le candidat.

Au sein de nos Activités Sociales, c'est l'Iforep qui dispense la formation. Créée en 1972 par la CCAS et les CMCAS, c'est une association loi 1901 qui partage les valeurs fondatrices des Activités Sociales. L'organisme bénéficie depuis 1982 de l'habilitation nationale à la formation théorique pour l'obtention des brevets d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD) des ACM.